

# LE MESNILOIS



BULLETIN MUNICIPAL – Novembre 2022 - N°4



le-mesnil-saint-firmin.fr



LeMesnilSaintFirmin

2



## SOMMAIRE

p.2 ..... Le mot du Maire

p.3 ..... Conseil Municipal

p.3 ..... Commissions Communales

p.3 à 5..... Vie de la commune

p.6...Travaux d'aménagement/Projets

p.7 ..... Investissements

p.8 à 10..... Le Mesnil en Fête

p.10 ..... La rentrée au SRPC

p.11 à 17..... Infos Pratiques

p.19 ... Les entreprises et commerces

p.20 ..... Détente

# LE MOT DU MAIRE

*Chères Mesniloises, chers Mesnilois,*

*L'automne est arrivé et la morosité s'installe petit à petit.*

*L'hiver s'annonce difficile et sombre. Mais vous pouvez compter sur nous pour vous apporter un peu d'éclairage et de clarté sur nos activités passées et à venir.*

*De belles animations réalisées, comme la fête des voisins, la cérémonie du 14 juillet ...*

*Des petits travaux d'aménagement. Des importants travaux de voirie prévus en janvier, projet d'aire de jeux etc.*

*Je vous invite à lire ces quelques pages pour connaître tous les détails de ces beaux projets, ainsi que les informations utiles sur la vie de la commune.*

*L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !*

*M. le Maire  
Philippe Gheeraert*



# LE CONSEIL MUNICIPAL

Nous déplorons le départ de deux conseillers : Sylvain ANDRAUD et Hélène DAUSSE. Nous les remercions pour leur implication et leurs souhaitons bonne continuation.

# COMMISSIONS COMMUNALES

Le C.C.A.S. sera dissout au 31/12/2022. La compétence sera exercée directement par la commune à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les membres actuels seront convoqués début 2023 pour valider le compte de gestion et le compte administratif 2022.

Nous tenons à remercier M. BIGOT Alain, Mme CONTIERO Delphine, Mme GHEERAERT Marie-Christine et M. TASSART Freddy pour leur participation.

# VIE DE LA COMMUNE

- ✓ **Fête des voisins le vendredi 20 mai 2022** : une soirée passée sous le signe du partage et de la bienveillance, où les participants ont pu se restaurer grâce aux talents culinaires de chacun. La plancha du Mesnil en Fête avait été gracieusement mise à disposition et l'apéritif offert par la Commune. Mention spéciale à M. HOCHEDÉ et son four à pizza qui a été très apprécié des convives.



✓ **Remise des prix aux diplômés 2021 :**

Lors de la cérémonie du 14 juillet une carte cadeau d'une valeur de 30€ à utiliser à la librairie Martelle a été attribuée aux nouveaux diplômés. Sur six inscrits, seule une élève s'est rendue à la remise, et deux se sont excusés.



**Diplômés 2022**

**(DNB, Baccalauréat ...)**

**Vous êtes invités à vous faire connaître auprès de la mairie lors des permanences ou par mail, demande prise en compte uniquement accompagnée d'un justificatif.**

✓ **Rentrée en 6<sup>ème</sup> :**

une clé USB a été attribuée aux enfants rentrés en 6<sup>ème</sup> pour l'année scolaire 2022/2023.



✓ **Inauguration de la boîte à lire :**

Le 12 novembre, une boîte à lire en hommage à Olivier DASSAULT, grand amoureux des mots, a été inaugurée.

Pour l'occasion, plusieurs Maires des communes voisines ainsi que notre député Victor HABERT-DASSAULT avaient fait le déplacement.

Chaque enfant présent a pu déposer un ouvrage dans la boîte à lire afin de la garnir.



# TRAVAUX D'AMENAGEMENT/PROJETS

## Réalisés :

- **Réfection des panneaux d'entrée et sortie du village :**

Certains panneaux en mauvais état ont été restaurés par la société IPPCOM de Montdidier.

- **Station d'épuration :**

Une installation de voyants d'alerte sur les pompes a été effectuée.

- **Salle des fêtes :**

Une nouvelle alimentation électrique dans la cuisine et les extérieurs a été installée par la société LUMAELEC. De plus, la commune a investi dans un nouveau fourneau électrique plus facile d'utilisation que le fourneau au gaz.

- **Sécurité routière :**

Pour la sécurité des enfants, la commune a investi dans 2 figurines de taille, Théo et Emma, afin d'inciter les conducteurs à ralentir.

→ Coût des figurines : 1705,00€ HT, l'installation a été assurée par notre employé communal.



## À venir :

- ✓ **A partir du 16 janvier 2023 : travaux de réfection rue du Château, rue d'En Bas et rue du Bois**

Le marché est attribué à Oise TP, pour une durée de travaux estimée à 6 semaines.

Montant : 202 104,27€ HT (frais d'étude et maîtrise d'œuvre compris), une partie de ces travaux sera subventionnée par l'état pour un montant de : 67 500€ et une autre partie par le département pour un montant de : 62 780€, soit un reste à charge pour la commune de : 71 824,27€ HT.

- ✓ **Vœux du Maire**

M. Le Maire et son équipe municipale auront le plaisir de vous recevoir à la salle des fêtes le Samedi 21 janvier 2023 pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

## **INVESTISSEMENTS**

- Afin de faciliter le travail de notre employé communal, la commune a renouvelé certains équipements : aspirateur de chantier, débroussailleuse, taille-haie.
- Achat de décors & illuminations de Noël : la commune a profité de tarifs avantageux sur des décorations reconditionnées, et a effectué une dépense de 1220,00€ HT (étant donné les conditions actuelles, la commune s'engage à les utiliser avec parcimonie et privilégiera certains week-ends : 17-18 décembre, 24-25 décembre et 31 décembre-1<sup>er</sup> janvier).



### *Bientôt les fêtes de fin d'année !*

Nous invitons les habitants du village à contribuer à la décoration du village en décorant leur façade, leurs fenêtres ou les sapins qui seront prochainement réinstallés dans les rues du village



# COMITE DES FETES

## Evènements passés :

### ✓ Repas du 14 juillet :

Le Mesnil en fête a organisé, avec la participation de Monsieur le Maire, un 14 juillet festif.

Entre commémoration, récompense et repas convivial, un seul objectif : rassembler les villageois dans la bonne humeur.

Après deux ans de COVID et face à la réticence manifeste de certains, le challenge était élevé. Mais grâce à l'engagement des membres du comité et la persévérance de son président d'honneur, de nombreux Mesnilois ont accepté l'invitation qui leur était donnée.

Les 75 convives ont pu apprécier le verre de l'amitié offert par Monsieur le Maire pendant que le cochon de lait grillait et que la bière rafraichissait.

Une fois la framboisine dégustée, les convives ont pu apprécier :

- Le cochon de lait et la ratatouille cuits sur place par la boucherie **Heyse** d'Ailly-sur-Noye ;
- Les saucisses de la **Ferme des 3 châtaigniers** de Villers-Tournelle ;
- Les frites de pommes de terre offertes par la **ferme Devillers** de Coullemelle ;
- Les tartes aux pommes de la boulangerie **Caron** d'Ansauvillers ;
- Les bières et rafraichissements fournies par **France Boissons** de Montdidier.

Les jeunes et moins jeunes ont également pu profiter des jeux géants de **Oika-Oika** et du château gonflable prêté par la **Maison d'enfants**.

Pour beaucoup, la fête s'est prolongée bien après le café offert par le comité. C'est avec plaisir que les bénévoles ont vu plusieurs convives se joindre à l'équipe pour ranger et nettoyer tables et barnums. À la fin de la journée, le fût de bière était vide et le cœur des bénévoles rempli d'enthousiasme et de motivation pour offrir prochainement de nouvelles festivités aux Mesnilois.

De l'avis de tous, ce 14 juillet fut une franche réussite.

# *Retour en images*



## ✓ Election d'un nouveau Bureau

Pour donner suite à la démission de Mathieu DAUSSE qui est appelé à des fonctions professionnelles plus contraignantes, **Le Mesnil en Fête** s'est réuni en Assemblée Générale Exceptionnelle afin de constituer un nouveau Bureau, il est composé comme suit :

Président : Julien BARBIER, Vice-Présidente : Jessyca JULIEN, Secrétaire : Ludivine GONTARCZYK , Trésorière : Nadia RUBILIANI.

## ✓ Halloween

A l'occasion de la fête d'Halloween, le Mesnil en fête avait organisé une tournée pour tous les enfants du village. Bien que cette fête soit anglosaxonne, elle a remporté un vif succès auprès des habitants du village



### Dates à retenir :

- **Samedi 17 décembre** : atelier créatif sur le thème de Noël
- **Dimanche 18 décembre** : visite du Père Noël et distribution des cadeaux

## **LA RENTREE AU SRPC DE BACOUËL**

Alors que l'on craignait une éventuelle fermeture de classe et la perte de l'attribution d'une ATSEM à cause de la baisse des effectifs, plusieurs nouveaux inscrits ont grossi les rangs pendant les vacances d'été.

C'est donc près de 150 enfants qui ont fait leur rentrée à l'école élémentaire La Malvina le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

### **Les tarifs pour l'année 2022-2023 :**

Cantine : 4 € par repas

Périscolaire : 1 euro la demi-heure (soit 3€ maximum le matin et 3€ maximum le soir)

# INFOS PRATIQUES

## ✓ Ouverture de la Mairie :

Une permanence est réalisée par le Maire et ses adjoints chaque vendredi de 16h00 à 18h30.



**Pour faciliter leurs démarches nous invitons les nouveaux habitants à se faire connaître en mairie dès leur arrivée !**

## ✓ La PCA

**La phase comminatoire amiable (PCA) :  
un partenariat avec les huissiers de Justice  
pour améliorer le recouvrement des produits locaux.**

À compter du 30 avril 2022, tous les comptables du Secteur public local de l'Oise mettront en œuvre un partenariat avec les huissiers de Justice du groupement IQERA afin de substituer la traditionnelle lettre de relance Hélios par la PCA.

### Qu'est-ce que la PCA ?

La phase comminatoire amiable (PCA) a pour objet d'inciter le redevable à s'acquitter de sa dette, sous peine d'engagement d'une mesure d'exécution forcée par le comptable public ayant pris en charge la créance concernée.

Cette PCA consiste pour l'huissier de Justice qui en est chargé :

➔ à relancer les débiteurs par l'envoi de courriers ou de messages, par des relances téléphoniques, voire par des déplacements au domicile du débiteur ;

➔ à signaler au comptable public les débiteurs en situation d'insolvabilité ou les situations de disparition du débiteur à l'adresse indiquée ;

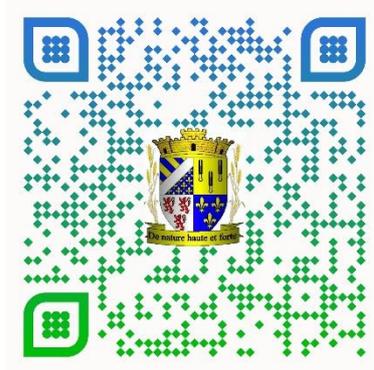
➔ à tenter d'obtenir la nouvelle adresse du redevable ou toute autre information permettant de recouvrer la créance.

### À compter du 30 avril, la PCA remplace la lettre de relance !



## ✓ Site internet :

Il est désormais bien fonctionnel, vous pouvez par exemple y retrouver les Procès-Verbaux des conseils municipaux, les menus de la cantine du SRPC de Bacouël, les informations diverses sur vos démarches ...

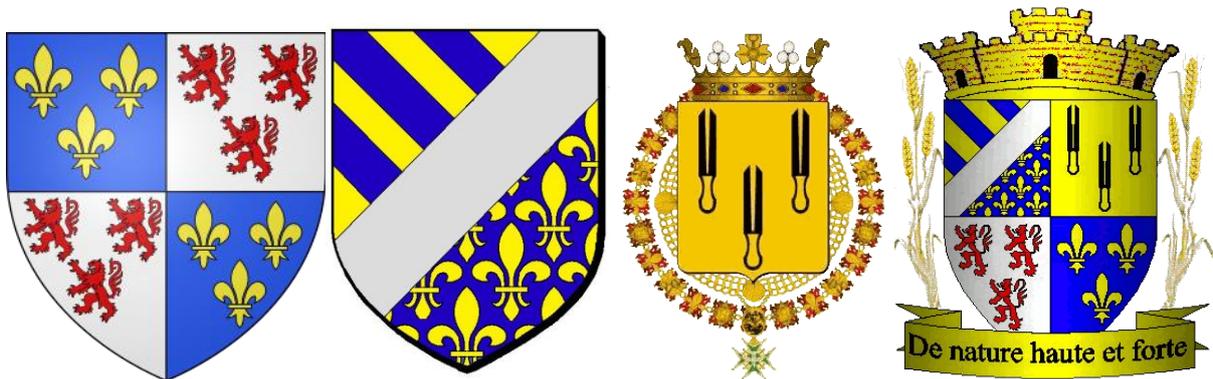


## D'où vient notre Blason ?

Le blason apparaissant fièrement sur la première page du bulletin et sur notre site a été créé par un Mesnilois passionné de l'histoire de notre village et de l'art héraldique.

Mais savez-vous comment il a été créé ?

Il reprend l'écartelé de la Picardie (blason divisé en 4 parties égales) ; le taillé de l'Oise et les armoiries d'Emmanuel Dieudonné d'HAUTEFORT, dernier seigneur du Mesnil



L'écu est surmonté d'une couronne d'or symbolisant l'ancien château démoli par un tremblement de terre en 1756. Les gerbes de blé symbolisent « le blé du Mesnil Saint Firmin » variété créée au 19<sup>e</sup> siècle.

La devise représente à la fois la proximité de la nature et la situation élevée du village tout en faisant allusion à l'ancien château fortifié et dernier seigneur des lieux.

## ✓ Démarches urbanisme :

Depuis le 1er janvier 2022, notre commune peut recevoir les demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne.

### Le dépôt en ligne, c'est ...

- **Un service accessible à tout moment et où que vous soyez**, dans une démarche simplifiée.
- **Un gain de temps et d'argent** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- **Une démarche plus écologique**, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- **Plus de transparence sur le traitement de vos demandes**, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

### Préparez votre dossier

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant du secrétariat de mairie qui sera à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :

- Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux
- Editer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction
- Anticiper votre calendrier de réalisation

### Déposez en ligne

1. Rendez-vous sur le site : <https://sve.sirap.fr> et choisissez votre commune dans la liste déroulante.
2. Si vous avez un compte, connectez-vous, sinon créez votre compte
3. Une fois connecté, créez une nouvelle demande et remplissez le dossier.

La commune de Le Mesnil Saint Firmin dispose d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il est indispensable de prendre connaissance de son règlement et de consulter son plan de zonage pour toute demande de permis de construire et de déclaration préalable. Il est disponible en mairie mais également sur le site internet de la commune.



## Génération HDF :

La région Hauts-de-France offre aux lycéens et apprentis de première année une aide sous forme de carte à dépenser pour l'achat de fournitures scolaires (manuels, équipements spécifiques à la formation) : c'est la carte Génération HDF.

### Aides versées sur la carte :

- Pour les lycéens entrant en seconde : 100 €
- Années de lycée suivantes ou redoublants : 55 €
- Apprentis en première année : 200 €

Elle permet également à ses bénéficiaires de profiter de bons plans toute l'année sur des loisirs !

Pour plus d'informations ou pour réaliser votre demande de carte Génération HDF : [www.cartegeneration.hautsdefrance.fr](http://www.cartegeneration.hautsdefrance.fr)

## PASS CULTURE

Le Pass Culture est un dispositif national favorisant l'accès à la culture qui s'adresse aux jeunes de 15 à 18 ans. Il permet l'accès à une application sur laquelle le jeune dispose d'un crédit de 20 à 300 € (selon son âge) à dépenser dans l'application en réservant des offres culturelles : concerts, festivals, cinéma, spectacles, cours de théâtre, de chant, de dessin, livres et bandes dessinées... Plus d'informations sur [www.pass.culture.fr](http://www.pass.culture.fr) ou sur l'application.

## Les Pass Citoyens de l'Oise

Le Conseil Départemental de l'Oise met en place 4 dispositifs visant à aider les jeunes en contrepartie d'une action citoyenne :

### PASS PERMIS CITOYEN

Le Pass Permis Citoyen permet aux moins de 20 ans de financer leur permis de conduire à hauteur de 600 € en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association de l'Oise.

### PASS SPORTS CITOYEN

Le Pass Sports Citoyen permet aux jeunes de moins de 18 ans d'être remboursés de 15 € sur leur licence sportive en club. Cette aide est limitée à 2 licences par personne. Ce Pass est cumulable avec le dispositif Pass Sport de l'Etat de 50 €.

### PASS AVENIR CITOYEN

Le Pass Avenir Citoyen est une aide forfaitaire de 300 € octroyée aux jeunes âgés de 18 à 21 ans révolus, souhaitant acquérir des équipements (y compris ordinateur portable et accessoires) à la poursuite de leurs études en contrepartie d'une action citoyenne de 35 heures.

### PASS BAFA CITOYEN

Le Pass Bafa Citoyen est une aide directe forfaitaire de 300 € destinée aux jeunes oisiens majeurs, en contrepartie d'une action citoyenne de 35 heures. Elle leur permet de financer les frais des stages de formation aux Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et de Directeur (BAFA et BAFA-D).

Conditions et démarches de tous les Pass Citoyens sur le site internet :

[www.oise.fr/pass-citoyens](http://www.oise.fr/pass-citoyens)

## ✓ Station d'assainissement

Depuis 2008, notre commune est dotée d'un système d'assainissement collectif et écologique : la **Phytoépuration**.

Les eaux usagées sont filtrées par des roseaux et les bactéries qui vivent entre les racines. Quand les eaux arrivent, elles sont filtrées par un premier panier avant d'être envoyées dans le premier bassin où se trouvent les roseaux puis dans le second bassin. L'évacuation des eaux filtrées et "traitées" se fait par infiltration dans le sol.



**! Les roseaux ne peuvent pas traiter tous les déchets et surtout pas les résidus chimiques !**

L'accumulation de produits et matières non dégradables entraîne un dysfonctionnement de la station et contraint la commune à faire évacuer les boues ce qui est un coût supplémentaire non négligeable. Quant aux lingettes, elles sont un véritable fléau et détériorent l'installation.

**!** Afin d'assurer le bon fonctionnement de la station d'épuration, il est indispensable de ne jeter dans vos toilettes et canalisations que des **matières organiques** facilement biodégradables **!**

✓ Le papier toilette est autorisé ✓

**⊖ Lingettes (même dites biodégradables), tampons, serviettes, produits corrosifs, huiles et carburants, médicaments, ... sont totalement proscrits ⊖**

✓ Seuls les produits d'entretien ménager fortement biodégradables et inoffensifs pour la flore sont autorisés. Eviter les lessives en poudre et les produits chlorés (sauf en faibles doses) ✓

Travaux de remplacement des roseaux et d'évacuation des boues :



## ✓ Incivilités / dépôts sauvages

Nous déplorons encore trop souvent des dépôts sauvages sur notre territoire !



**Prenez vos dispositions et préservez notre Environnement !**

Pour rappel la déchetterie de Breteuil est ouverte comme suit :

- Lundi : 14h à 18h
- Mardi au samedi : 09h à 12h / 14h à 18h.

## ✓ Arrêt du passage de la Boulangerie Caron

La boulangerie a stoppé ses passages dans le village, vous pouvez cependant vous fournir dans les 4 distributeurs à disposition dans les villages alentours : Bacouël, Tartigny, Rocquencourt et Broyes.



## **Attention aux pratiques douteuses du démarchage à domicile !**

**La commune ne mandate aucune entreprise pour intervenir chez vous.**

Parfois, des individus peuvent se présenter à votre domicile prétextant une vente, un service de réparation à proposer... Soyez extrêmement méfiants ! De nombreuses escroqueries ont lieu chaque année.

**Voici ce qu'il faut savoir pour ne pas se laisser berner !**

Le démarcheur doit justifier de son identité professionnelle. Sa carte professionnelle doit comporter la raison sociale (nom, adresse) de l'entreprise.

Ne vous fiez pas au seul uniforme d'un individu !

**Voici quelques précautions à prendre pour éviter les arnaques !**

Ne rien signer avant la conclusion d'un devis.

Ne pas verser d'argent ou remettre de chèque avant le délai de rétractation qui est de 7 jours. 14 jours dans le cas d'un crédit.

Ne pas signer de document non daté ou antidaté.

Ne pas faire de chèque antidaté, ou donner une autorisation de prélèvement.

**Attention aux personnes qui, pour pénétrer dans les habitations, demandent à boire, à téléphoner ou à bénéficier des toilettes.**



# Cher Père Noël...



coche la bonne case :

comme cette année j'ai été...

très très sage

assez sage

presque sage



... j'aimerais  
un **très gros** cadeau



... et aussi  
un **très petit** cadeau

dessine ici  
ton petit cadeau

dessine ici le gros cadeau dont tu rêves

... et j'aimerais aussi :




---



---



---

et n'oublie pas non plus d'apporter  
des cadeaux pour...

---



---



---

merci Père Noël !

écris ton nom ici





**LUMAELEC**  
 Electricité Générale  
 Installation, Rénovation,  
 Dépannage, Devis gratuit

☎ **06 79 13 31 75**  
[lud.martin60@gmail.com](mailto:lud.martin60@gmail.com)

**60120 Le Mesnil-Saint-Firmin**

**Couture et Créations personnalisées pour toutes occasions**

*Un savoir-faire artisanal à votre service*

**JULIEN Jessyca**  
 51 Rue d'en bas  
 60120 LE MESNIL ST FIRMIN  
 Siret : 849 970 850 00012

**www.jessykrea.fr**  
 Tel : 06.46.64.07.15  
 Mail : [contact@jessykrea.fr](mailto:contact@jessykrea.fr)

**DÉRATISATION  
 DÉINSECTISATION  
 DÉSINFECTION\***

**Alexandre GOBEAUT**  
**06 11 89 07 55**

[sosguepes60@hotmail.fr](mailto:sosguepes60@hotmail.fr) - [www.sosguepes60.fr](http://www.sosguepes60.fr)

\*Débaras et nettoyage de locaux avant travaux

**MR VALLIENNE ERIC**  
 couverture charpente zinguerie  
 5, bis chemin du chateau d'eau  
 60120 LE MESNIL ST FIRMIN

**SARL VALLIENNE COUVERTURE**  
[eric.valienne@orange.fr](mailto:eric.valienne@orange.fr)

**0344510334 / 0634420106**

**Vous avez une entreprise ou une auto-entreprise au sein du village ?**

**Faites-le nous savoir :**

*[commune-st-firmin@wanadoo.fr](mailto:commune-st-firmin@wanadoo.fr)*

# DETENTE

## Mots Fléchés

ARTISTE DE LA DÉCOUPE	▼	FARINE DES GALETTES	▼	SONT ÉLEVÉS DANS LES RUES	▼
BÉTA		ENNUI		UN INDIEN	
▶		▼		▼	
PRIS EN CHASSE	▶				
BÊTE À PIQUANTS	▶				
▶					
PRÉNOM	▶			C'EST LE PREMIER À CONNAÎTRE LE JOUR	
JOSEPH, ÉCRIVAIN FRANÇAIS	▶			▼	
▶					
STATUES EN PRIÈRE	▶	ABRITÉ DES SANC-TUAIRES AU JAPON	▶		
▶					

## Sudoku force 2

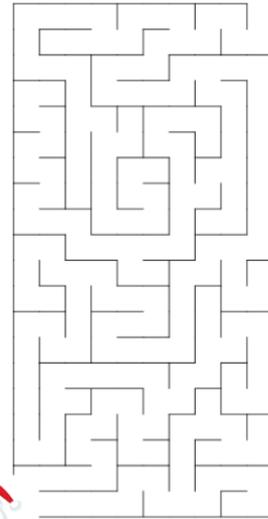
	1							8
7	3				9		2	1
		5	7		2			
	6	7		3				
		1	2	7	8	9		
				4		2	7	
			4		3	6		
6	8		1				4	2
5							9	



## LE RENNE



AIDE LE PÈRE-NOËL À RETROUVER SON RENNE



Tête à modeler



Bulletin municipal élaboré par la commission communication :

Philippe GHEERAERT – Jessyca JULIEN - Magalie MARTIN – Nadia RUBILIANI

Imprimé par



Ne pas jeter sur la voie publique